



ASSOCIATION SÉJOUR PLEIN AIR
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
La Rose des Vents- Route de port Kennet – 44420 PIRIAC SUR MER

Conseil d'Administration

Le 8 avril 2021 en visio

Compte-rendu

Présents :

Simon Chevallier
Pierrick Jaouen
Éléonore Kurtz

Déborah Leray
Gaëlle Malécot-Tamborini
Anne Queffélec

Pierre Chénot, Directeur

Absent excusé :

Michel Huchet

Ordre du jour

1. Point d'actualité
2. Projet associatif et calendrier

1/ POINT D'ACTUALITÉS :

a. Accueil des migrants et demandeurs d'asile :

L'accueil se déroule sans encombre. La qualité relationnelle est très bonne avec l'association France Horizon ainsi qu'avec les migrants eux-mêmes. Les problématiques rencontrées avec la mairie et les habitants se sont peu à peu estompées au profit d'actions de solidarité (dons, rencontres...).

L'État souhaiterait maintenant arrêter l'accueil compte tenu de l'effectif désormais accueilli (33 personnes). De notre côté, mieux vaudrait poursuivre même avec un effectif réduit, compte tenu des très faibles ressources mobilisées pour l'accueil (cf. point RH). 1 mois de fonctionnement génère 44000€ de CA quand nous avons besoin actuellement de 21500€ environ pour notre fonctionnement (société de gardiennage, alimentation, ¼ salaire)

Pierre a estimé le manque à gagner : sur la base d'un arrêt au 30/04, il serait de 90585€. Il propose de négocier à hauteur de 60% soit 54000€ pour couvrir 2 mois de charges fixes + Aide au redémarrage pour l'été.

Le CA missionne Gaëlle, Pierre et Michel pour engager la négociation sur cette base.

b. Point RH :

Depuis le 19/03 : Aurélien et Pierre Muller sont repassés en activité partielle à 100%. Du 19/03 au 31/03 : Angélique, Véro et Pierre, le directeur étaient à ½ temps ; depuis ils sont repassés à l'équivalent d'une journée de travail par semaine.

Bruno est en activité partielle à 100% depuis le 1^{er}/04. Nicole reste seule dans le centre en activité à 100% dans le cadre de son contrat PEC (contrat aidé à 60% du salaire brut sur 20h/semaine). Antho est toujours à temps plein pour créer des outils communication.

Pierre remercie l'engagement de l'équipe pendant cette période délicate nécessitant une forte capacité d'adaptation. Il indique qu'il paraîtra légitime de compenser une partie du manque à gagner généré par l'activité partielle pour les salariés fortement exposés pendant cette période et restés en contact avec l'activité.

Un plan d'apurement des congés N-1 non pris cause COVID est en cours. Pierre a demandé à chacun des salariés de proposer une planification de prise des congés payés 2020 avant le 30/06. Tous sauf Véro pourront solder leurs congés.

Parallèlement, un CET (Compte Épargne Temps) sera mis en place dont les modalités seront négociées en CSE.

Réunion CSE : prochaine réunion lundi 12/04 = modalités de retour au travail, CET, règlement intérieur, DUERP (Document unique d'évaluation des risques professionnels), opportunité de changement de convention collective

c. Communication :

Pour nous, la refonte de nos documents de commercialisation est un enjeu : lors de la reprise, il nous faudra être prêts d'autant que nos concurrents sont actuellement tous à l'arrêt ou focalisés sur l'été.

Le site est à jour pour les colos et a subi un toilettage « technique » (lien, documents, @...)

La brochure des séjours scolaires est en cours de refonte totale. Elle sera très visuelle et présentera les séjours de Piriac, Mesquer et Gavarnie + d'autres destinations qui nous permettront d'élargir notre portefeuille de clientèle.

Le BAT de la brochure des séjours scolaire est prévu pour le vendredi 16/04 et l'impression dans la 2^{ème} semaine de mai.

Plus globalement, la refonte totale de nos supports est une nécessité : web / print / médias / réseaux qu'il nous faudra confier à une agence avec le relooking de notre identité visuelle.

d. Trésorerie :

Le document transmis par Michel cette semaine est déjà à modifier ! Mais globalement, on s'en sort plutôt bien : on aura normalement fin avril environ 300.000€ en banque pour des charges de plus en plus réduites ! On estime un été actuellement à 176.000€ de CA HT hors exploitation à Gavarnie.

Désormais, le besoin en fonds de roulement sera moindre puisque nous aurons les encaissements des acomptes des groupes hiver de Gavarnie qui viendront « abonder la caisse » à un moment habituellement creux (besoin Piriac : 200K€ pour passer l'hiver).

Un travail de renégociation de tous nos contrats est actuellement mené par Angélique. Elle a souscrit à une nouvelle centrale d'achat beaucoup plus économe. Économies espérées sur Piriac et Mesquer à taux plein de fonctionnement estimées à 22 à 25.000€ / an ; en intégrant les contrats de maintenance de

Gavarnie, sur 2021 (près de 15.000€ déjà économisés). Au total sur 1 année pleine : l'objectif est à 30 à 32K€ d'économie réalisées par an.

Les subventions :

- UrgenceESS (8000€ : dossier en cours) ;
- FONJEP (2x5000€ : dossier accepté / argent en attente)
- restera la CAF qui nous aidera sur des trimestres complets sans activité à hauteur de 40000€/trimestre.
- Le fonds de solidarité (13.000€/mois) est toujours demandé et obtenu (base 2019). L'activité partielle est prise en charge jusqu'au 30/06.

e. Projection été :

Les colos se dérouleront du 25/07 au 20/08 soit 4 semaines. Leur remplissage est pour l'heure catastrophique : 7 dossiers reçus à ce jour !

La durée des séjours (6 jours) sans convoyage nous pénalise. Les échos des autres organismes sont identiques, sans visibilité.

Se pose la question de notre visibilité et de nos canaux de vente : boutique en ligne, affiches, réseaux sociaux, tracts... Une réflexion sur la communication des séjours est à mener.

Pour autant, la diversification de notre clientèle avec l'accueil de groupes nous aide au remplissage. Très bonne fréquentation du centre avec une meilleure gestion du risque (petits groupes en proximité) : taux d'occupation aujourd'hui de 82% des places vendues (chambres + accueil camping : comme en 2020, création de 4 zones de camping)

f. Gavarnie :

Le bail sera signé prochainement (date à définir avec la commune).

Les premières réservations de juillet sont validées avec une occupation en accueil individuel et familial grâce à l'attractivité du tour de France. La 1^{ère} quinzaine d'août se remplit également.

Nous accueillerons aussi des groupes constitués (enfants en colo début août, randonneurs mi-septembre...). La commercialisation sera assurée par l'ASPA et par des partenaires (Destination Occitanie + HPTE qui vendent de la chambre à la nuitée).

Les deux fiches de poste des personnes dédiées au site de Gavarnie seront prêtes 2^{ème} semaine d'avril. Nous restons sur les profils exposés en décembre : 1 responsable de centre (accueil, cuisine, administration « très limitée »), 1 agent de service (ménage, plonge).

Un contact récent avec la commune laisse entrevoir une possibilité de logement sur place dans un appartement (T4) que nous dédierons au responsable de centre.

Responsable de centre : CDI temps partiel modulé base 28h/semaine + logement

Agent de service : CDD à temps plein du 15/06 au 31/08 (prolongation possible selon planning)

Le logiciel de gestion Venue360 est en cours de paramétrage.

Prochaines échéances :

- Diffusion offre d'emploi / réception candidature (pour le 1/05)
- Signature bail : Gaëlle et Pierre

- Visite technique / logistique (relevés, prises de cotes, références compteurs) : 1^{ère} quinzaine de mai – Angélique
- 1^{ère} quinzaine de mai : entretiens
- Commandes mobilier/matériel pour livraison à Piriac avant le 10/06
- Du 1^{er} au 4/06 : ouverture des compteurs, visites labellisation, agréments mise en route du centre / camion part de Piriac avec tout le matériel (mobilier, électroménager...)
- Du 7/06 au 23/06 = Camp chantier : équipements, installation, peinture, décoration,

g. Véhicules :

Avec l'ouverture du centre de Gavarnie, nous avons besoin d'agrandir notre parc de véhicules. En plus d'un mini-bus déjà prévu pour les déplacements lors des différents séjours et du berlingo qui deviendra le véhicule de service de Gavarnie, nous avons besoin de 2 voitures supplémentaires pour réaliser chacune 45.000km/an.

Ces déplacements sont réalisés à 95% par Pierre et Angélique.

Après étude comparative et technique des offres commerciales, il s'avère pertinent de louer :

- Deux véhicules diesel,
- En LLD d'une durée de 36 mois pour 45.000km/an

Le modèle SKODA Octavia combi répond à tous les points du cahier des charges et l'offre commerciale reçue est très clairement la meilleure à ce jour.

Si les besoins du service sont évidemment avérés, Gaëlle demande à Pierre de produire une note globale sur les véhicules et leur répartition.

2/ PROJET ASSOCIATIF :

Pierre enverra à tous le projet éducatif et social écrit.

Quels retours suite à la présentation du 6 février ?

Projet asso :

- Objet social + Projet éducatif et Intentions Pédagogiques : travaillé par Éléonore, Simon, Déborah, Anne et Pierre
- Plan stratégique de développement : Pierre (présenté le 6/02)
- Plan d'actions / phasage : Pierre et Gaëlle (pour CA le 26/06)

Le 5/06 :

- Présentation aux salariés
- Travail sur les objectifs pédagogiques

Le 26/06 et 27/06 :

- Présentation et vote au CA

Le 18 et 19 septembre ou le 16 et 17 octobre : présentation en AG

Amicalement, la présidente du CA de l'ASPA, Gaëlle Malécot-Tamborini.